

■ **Coopérative de Grangeval**, à Dardagny, CH-660-0419977-2, procurer à ses membres un lieu de rencontres en vue de favoriser le développement de toute activité, etc. (FOSC du 12.12.1977, p. 3967). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 11.04.2006. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Coopérative de Grangeval, en liquidation**. Grandjean Emmanuel et Fritsch Daniel ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Liquidateur: Gil-liand Alain jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer in-dividuellement.

Journal no 7582 du 13.06.2006
(03422638 / CH-660.0.419.977-2)